

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

PREFECTURE DE BERTOUA

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

DIVISIONNAL OFFICE BERTOUA

ADMINISTRATIVE CONDUCT INTERNAL
STRUCTURE OF PUBLIC CONTRACTS

**ADDITIF N°03/A/B15/SIGAMP/2025 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AAONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2025 Du 18 SEPTEMBRE 2025 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE SPECIALISE DE FORMATION DANS LES
DOMAINES DE TRAVAUX PUBLICS DE BERTOUA, A NGAMBOULA, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2025

1- OBJET DE L'ADDITIF

Faisant suite à la lettre du Ministre des Finances qui fixe la date d'arrêt des engagements le 15 octobre 2025, le présent additif ramène la date de remise des offres et d'ouverture des plis de l'avis d'appel d'offres n°00/AONO/B15/SIGAMP/2025 du 18 septembre 2025 pour les travaux de construction d'un Centre Spécialisé des Travaux Publics dans le Département du Lom et Djerem, à la date du 07 octobre 2025 ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

12-Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO-LEPS au plus tard **le 29/10/2025 à 10 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AAONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2025 DU 18/09/2025 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE SPECIALISE DE FORMATION
DANS LES DOMAINES DE TRAVAUX PUBLICS DE BERTOUA, A NGAMBOULA, DANS LA
COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. PHASE 1 :
REHABILITATION DES BATIMENTS DE LA BASE VIE.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

14-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 29/10/2025 à 11 heures par la **Commission Départementale de Passation des Marchés** dans la **salle de réunion de la Préfecture du Lom et Djerem**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

Lire :

12-Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO-LEPS au plus tard **le 07/10/2025 à 10 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AAONO/B15/SiGAMP/CDPM/LD//2025 DU 18/09/2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE SPECIALISE DE FORMATION DANS LES DOMAINES DE TRAVAUX PUBLICS DE BERTOUA, A NGAMBOULA, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. PHASE 1 : REHABILITATION DES BATIMENTS DE LA BASE VIE."

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

1- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 07/10/2025 à 11 heures** par la **Commission Départementale de Passation des Marchés** dans la **salle de réunion de la Préfecture du Lom et Djerem**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

Le reste sans changement./-

Ampliations :

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ DDMINMAP/LD ;
- ✓ Pdt/CDPM-LD ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono ;
- ✓ Archives.

